



Shutterstock

Deux recours en justice déposés contre le plan de relance autoroutier

TRANSPORT — Le think tank Automobilité et Avenir, qui fédère des associations d'usagers des autoroutes, parmi lesquels l'OTRE (une fédération patronale du transport routier) et l'Automobile club des avocats, a annoncé ce mercredi avoir lancé deux procédures devant le conseil d'Etat et le tribunal de l'Union européenne pour contester la prolongation des concessions que prévoit le plan de relance autoroutier, en échange de 3,2 milliards de travaux à la charge des sociétés concessionnaires.